

« Vous devez être le changement que vous voulez voir dans le monde. »

Mahatma Gandhi (1869-1948)



Les membres fondateurs



Accueil d'urgence de l'étranger



ARDDI



Association Caritative et Culturelle Protestante du Pays Niortais



ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL



La Libre Pensée des Deux-Sèvres



S'unir pour refuser l'inacceptable

« Cent pour 1 »

CENT donateurs de **5€/mois pendant un an :**
1 TOIT pour une famille (*loyer et charges*) !

(Si cent donateurs versent 10 € par mois, 2 familles seront à l'abri)

Ce n'est pas parce que l'Etat leur a refusé le statut de réfugiés qu'ils doivent perdre aussi leur statut et leur dignité d'êtres humains !

Cher(e) ami(e)

Début de 2017, 6 puis 8 familles avec des enfants se sont retrouvées à la rue complètement démunies. Un grand élan de solidarité a eu lieu et un collectif s'est créé. Grâce aux dons et à la mobilisation des membres du collectif, ces familles ont pu être abritées.

Au Troisième trimestre, l'association « Cent pour 1 en Sud Deux-Sèvres » s'est créée, elle a pour objectif de faire vivre l'idée de solidarité en la rendant concrète : il s'agit de réunir pour chaque famille en détresse des donateurs en nombre suffisant (« CENT ») pour assumer le loyer d'un appartement (« POUR 1 »).

Nous voulons aider toute personne ou famille privée d'accès à ses droits fondamentaux tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, ratifiée par la France. Nous souscrivons à l'affirmation qu'il n'y a pas d'étrangers sur terre et défendons la libre circulation des personnes. Nous ne poursuivons aucun but lucratif et agissons sans distinction politique ou spirituelle.

G. NEBAS Président



Talon-réponse à renvoyer à l'adresse :

« Cent pour 1 en Sud Deux-Sèvres »

10 rue Maurice Ravel - 79000 Niort

Je deviens l'un des « Cent pour 1 en Sud Deux-Sèvres ». Je refuse que des familles, françaises ou étrangères, avec ou sans papiers, dorment dans la rue en Sud Deux-Sèvres.

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

- ❖ Je m'engage à verser selon une périodicité
 - mensuelle (de préférence par virement bancaire),
 - annuelle,
- à « Cent pour 1 en Sud Deux-Sèvres » la somme de € sur une période de 1an, 2 ans, indéterminée
- Par chèque à l'ordre de « Cent pour 1 en Sud Deux-Sèvres »
- Par virement auprès de ma banque

Établissement	c/guichet	N° compte	c/rib
15519	39112	00022094601	48

IBAN : FR7615519391120002209460148

- ❖ Je fais un don de € par chèque à l'ordre de « Cent pour 1 en Sud Deux-Sèvres »
- ❖ Je peux mettre un logement vide à la disposition de l'association gratuitement ou contre un loyer modéré
- ❖ J'adhère à l'association « Cent pour 1 en Sud Deux-Sèvres » et verse la cotisation annuelle de 5 € par chèque séparé à l'ordre de « Cent pour 1 en Sud Deux Sèvres »

Date et signature



Nous nous engageons à vous informer régulièrement sur l'utilisation de votre contribution.